



POSTE PERMANENT À COMBLER : PSYCHOLOGUE SCOLAIRE OU ASSOCIÉ À LA CSLF*

La Commission scolaire est présentement à la recherche de candidat(e)s pour pourvoir à des postes de psychologue scolaire ou associée pour les six écoles francophones de la province.

Sous l'autorité de la direction de la formation et des programmes, la personne choisie devra :

- Intervenir pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence en évaluant les besoins de l'élève et de son environnement, en proposant des pistes de solutions et services accessibles et en faisant des suivis;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation ou développement professionnel en collaboration avec les équipes de services aux élèves des écoles et du siège social
- Conseiller et soutenir les intervenants scolaires en matière de pistes de différenciation, d'inclusion et proposer des interventions ou activités appropriées à la situation de l'élève ou du groupe d'élèves;
- Collaborer avec l'équipe des services aux élèves pour élaborer et réviser le plan d'enseignement individualisé de l'élève, élaborer et réviser le plan de soutien au comportement positif de l'élève;
- Développer et maintenir des relations professionnelles collaboratives avec les organismes partenaires francophones et provinciaux;
- Contribuer au dépistage et à l'identification de la nature des défis vécus par les élèves, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention;
- Compléter des évaluations psychopédagogiques pour les élèves référés, incluant un rapport de l'analyse des résultats et recommandations de suivis;
- Soutenir les enseignants et équipes de services aux élèves dans la mise en œuvre de recommandations découlant du rapport d'évaluation.
- Démontrer une certaine flexibilité ainsi que du leadership afin d'assurer la mise en œuvre d'un programme de psychologie scolaire selon les pratiques efficaces, supportées par la profession et les recherches;
- Accomplir toutes autres tâches jugées nécessaires par l'employeur.

Les candidat.e.s doivent :

- Détenir une certification professionnelle appropriée, être inscrites ou être admissible à l'être auprès du *P.E.I. Psychologist Registration Board* (www.peipsychology.org).**
- Être inscrits ou être admissible à l'être auprès d'une association professionnelle de psychologues (<https://cpa.ca/fr/>)***
- Détenir ou pouvoir obtenir un brevet d'enseignement de l'Î.-P.-É. (serait un atout);
- Posséder d'excellentes connaissances du français à l'oral et à l'écrit, ainsi que l'anglais;
- Faire preuve de bonnes qualités interpersonnelles, ainsi qu'une approche collaborative avec les directions scolaires, personnel enseignant et les représentants des organismes partenaires;
- Démontrer de bons antécédents de travail et d'assiduité et, dans le cas du candidat retenu;
- Être prêt à voyager sur le territoire de la province;
- Produire une preuve d'un casier judiciaire satisfaisant avant de commencer l'emploi.

En plus des exigences stipulées quant à la formation initiale du personnel enseignant, la CSLF considère les compétences polyvalentes comme un atout ainsi que toute expérience ou formation reçue pour le travail en milieu minoritaire.

Entrée en fonction : immédiatement

Les personnes intéressées doivent envoyer un relevé de notes universitaire, un exemple de rapport d'évaluation psychopédagogique et une lettre de présentation accompagnée d'un curriculum vitae à :

Madame Nathalie Malo, gestionnaire des ressources humaines
La Commission scolaire de langue française
1596, route 124, Abram-Village (Î.-P.-É.) COB 2EO
Télécopieur : (902) 854-2981 / Courriel : emploi@edu.pe.ca
Visitez notre site internet au <https://clsf.edu.pe.ca>

Nous remercions toutes les personnes qui se porteront candidates; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.